

Une ville plus verte, plus vite!

VEVEY

Deux Repair-café par année, une simple table à la déchetterie communale pour déposer les objets pouvant avoir une seconde vie, une ressourcerie qui se fait attendre, et d'autres projets en ce sens toujours à l'étude: insuffisant pour une ville comme Vevey, estiment des élus qui appellent à ce que les choses bougent.

Priska Hess

« Il est dommage que l'on se contente juste d'un Repair-café deux fois par année pour une ville de 20'000 habitants, alors même que nous venons de renvoyer à la Municipalité deux postulats sur l'urgence climatique (voir encadré) », déplore Isabelle Jerbia (PS), au Conseil communal de Vevey ce 16 mai. En cause, la réponse municipale à un postulat de Pierre Butty (PS) déposé en 2016, demandant d'envisager des solutions pour inci-

ter les gens à faire réparer leurs appareils électroniques défectueux plutôt que de les jeter directement. Appareils qui ne peuvent être acceptés à l'actuelle ressourcerie communale - une simple table à l'entrée de la déchetterie - « pour des questions de sécurité, de responsabilité en cas d'accident et de protection des données », justifie la Municipalité, tout en soulignant: « Différents projets ayant comme but de donner une seconde vie à ces appareils ont vu le jour dans la région de Vevey en 2018, certains soutenus par des services communaux ».

Déchetterie trop lente

Problème: hormis le Repair-Café lancé en 2017 et organisé deux fois par an en collaboration avec la bibliothèque communale, rien ne semble se concrétiser. Une association « Atelier Riviera » a bien vu le jour grâce à la mobilisation de deux retraités actifs, mais n'a pu pour l'instant trouver de local pour proposer publique-

ment ses services. Idem pour le projet de ressourcerie avec atelier de réparation, porté par le collectif « Ares de vie ». Lequel pourrait trouver sa place dans le cadre du réagencement de la déchetterie communale actuellement à l'étude, espère

Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21 de la Ville de Vevey. Sauf que ce réaménagement n'est pas pour tout de suite, à en croire le municipal Michel Renaud: « Nous n'avons pas encore de projet définitif. Et cela néces-

sitera de toute manière un aménagement urbanistique, d'avoir l'aval du Conseil communal, etc. En fait, c'est un projet qui n'avance pas beaucoup... Sans compter que ce terrain appartient aux CFF ». Selon Michel Bloch, ceux-ci devraient faire, d'ici au mois de juin, une proposition à la commune pour l'utilisation provisoire de ces terrains ces prochaines années.

D'autres communes l'ont fait

« Réparer les objets n'est pas le rôle premier d'un service public », fait remarquer

Bastien Schobinger (UDC), tandis que Vittorio Marinelli (PLR) met en garde: « La réparation n'est pas une affaire d'amateurs, déjà rien que pour des questions de sécurité. Et la plupart des appareils low-cost ne valent pas la peine d'être réparés ». Reste que du côté des Verts, on compte bien faire bouger les choses. « Pourquoi n'arrive-t-on pas à mettre en place une ressourcerie digne de ce nom ici, alors que d'autres communes comme Blonay ou Montreux l'ont fait? », s'étonne Antoine Dormond. « L'idée est d'intervenir via un postulat inter-partis lors d'un prochain Conseil communal, pour que soit rapidement créée une telle ressourcerie, avec un atelier de réparation ouvert aux veveysans, évidemment encadrés par des professionnels membres d'associations intéressées. Il nous semble qu'il est tout à fait possible de mettre en place quelque chose de simple et de provisoire, en attendant le réaménagement de la déchetterie ». Le rapport-préavis municipal est finalement accepté, avec huit avis contraires et quelques abstentions.

« Pourquoi n'arrive-t-on pas à mettre en place une ressourcerie, alors que Blonay ou Montreux l'ont fait? »

Antoine Dormond, les Verts

Sur www.leregional.ch
Vers un « plan climat »

PUB

Prix de la Fondation CSS contre la violence domestique

L'association VIOLENCE QUE FAIRE vient en aide aux victimes de violence au sein du couple. Les auteurs et les proches peuvent aussi bénéficier d'un conseil. La Fondation CSS honore cet engagement par un chèque de 15 000 francs.

Les chiffres font froid dans le dos: en Suisse, environ 40% des femmes ont subi au moins une fois de la violence au sein de leur couple, et une femme sur cinq est victime de violences physiques de la part de son partenaire. Le site www.violencequefaire.ch est une plateforme importante pour les personnes concernées qui aide celles-ci à briser la spirale de la violence, gratuitement et anonymement. Par ailleurs, l'association VIOLENCE QUE FAIRE sensibilise la société au fait que la violence conjugale

est intolérable et n'est pas une affaire qui relève de la sphère privée.

Projets sociaux encouragés

La Fondation CSS récompense cet engagement par un chèque de 15 000 francs, remis le 16 mai 2019 au siège principal de la CSS, à Lucerne. « La honte et la culpabilité empêchent souvent les victimes de chercher de l'aide. C'est précisément la raison pour laquelle le travail de VIOLENCE QUE FAIRE est indispensable », commente Jodok Wyer,



Jodok Wyer (Président du Conseil d'administration de la CSS), Marion Labeaut et Michèle Gigandet (VIOLENCE QUE FAIRE), Lucrezia Meier-Schatz (Présidente du Conseil de Fondation CSS)

Président du Conseil d'administration de la CSS. Cette année, outre VIOLENCE QUE FAIRE, la Fondation CSS a également décerné un prix à la Fondation ETOILE FILANTE, qui exauce le vœu le plus cher d'enfants handicapés ou gravement malades.

Poste repourvu au sein du conseil de fondation

Depuis plus de 32 ans déjà, la Fondation CSS soutient des institutions de bienfaisance et encourage les projets sociaux dans l'assurance-maladie et

l'assurance-accidents. Le conseil de fondation a une nouvelle composition: c'est Lucrezia Meier-Schatz qui le préside. En outre, le but de la Fondation a été élargi, et un fonds pour les cas de rigueur consécutifs à une maladie, un accident ou une maternité a été créé.

